Vision d'avenir pour le domaine des Franciscains dans le cadre du PPU du Quartier des grands jardins

Les Franciscains à Montréal

Les Franciscains (Ordre des frères mineurs), fils de François d'Assise, ont donné naissance à plusieurs branches au fil des siècles : Franciscains, Conventuels, Observants, Réformés, Capucins, Déchaussés, Alcantarins et ... Récollets. Ces derniers nous renvoient aux origines de l'histoire de notre pays. Les Récollets débarquèrent à Québec sous Champlain, en 1615. Ils y demeurèrent 14 ans, jusqu'à la conquête de Québec en 1629. Les Récollets revinrent ensuite en 1670, mais ils furent interdits de recrutement au Canada après la deuxième conquête (1759) ce qui entraîna leur disparition du Canada en 1848. C'est vers la fin du XIXe siècle que les Franciscains reviennent à Montréal et s'établissent sur la rue Dorchester (boulevard René-Lévesque) en 1892. Entre cette date et 1898, ils y érigent le couvent Saint-Joseph qui constitua, jusqu'à tout récemment, leur maison mère dans l'est du Canada.

Au début du XXe siècle, le couvent Saint-Joseph est bien organisé. Il possède un noviciat, un collège séraphique, un studium de philosophie et un de théologie. La population environnante s'éprend d'affection pour ces moines mendiants. Les catholiques affluent à la messe conventuelle donnée à la chapelle. À part l'Office divin et la messe quotidienne, un des services de pointe fut l'accueil à la porterie. Plusieurs personnes défilèrent au couvent des Franciscains pour s'informer, se recommander aux prières, recevoir de l'assistance matérielle (nourriture, refuges de la Ville, transport, etc.). Le couvent se dota aussi d'une imprimerie commerciale et abrita longtemps une bibliothèque générale réservée à la communauté.

En 1940, les Franciscains firent l'acquisition de la maison Masson (construite en 1850) et en 1949 de la maison Judah (construite en 1858 et 1875).

Plus tard, le couvent logea aussi le Bureau des missions de la communauté. C'est en 2007 que les Franciscains prirent à contrecœur la décision de quitter le couvent compte tenu de la décroissance du nombre de frères. Depuis ce départ, les Franciscains ont toujours pris grand soin de ce domaine qui demeure toujours leur propriété à ce jour.

Construite entre 1893 et 1901, la chapelle du couvent des Franciscains qui était fermée depuis 1997 fut détruite lors d'un violent incendie le 6 février 2010. Le feu endommagea également la maison Masson et ce, de façon considérable. Il est à noter que, dans le but de préserver ce joyau de notre patrimoine, les Franciscains ont investi près de 3 M\$ en 2010 pour restaurer la maison Masson.

Aujourd'hui, le domaine des Franciscains, qui inclut toujours les maisons Masson et Judah, est occupé par des locataires commerciaux (bureaux) dont la mission est en

partie de veiller à des activités de bienfaisance alors que le terrain central est entièrement vacant.

Le PPU du Quartier des grands jardins et le domaine des Franciscains

Notre communauté représente une des plus anciennes institutions du quartier, au côté des Sulpiciens, des Sœurs Grises et de la Congrégation Notre-Dame. Comme plusieurs de ces communautés, nous avons contribué à la croissance et au rayonnement de Montréal. Nos établissements privés participent au patrimoine bâti et paysager du secteur ouest du centre-ville.

Le PPU du Quartier des grands jardins nous interpelle directement en misant sur l'accessibilité publique des grands jardins institutionnels pour améliorer l'offre d'espaces verts. En collaboration avec les autres institutions du quartier, nous émettons certaines réserves concernant cette « ouverture publique » de nos propriétés. Nous adhérons toutefois aux grands objectifs du PPU concernant la mise en valeur du patrimoine, le dynamisme économique et les initiatives de développement durable. Le mémoire collectif, nommé « Mémoire des Partenaires Institutionnels », présente d'une manière plus détaillée les arguments que nous partageons quant à l'accès public des grands jardins, la définition élargie du patrimoine, la création d'espaces verts et le processus de communication et de consultation.

Au-delà de cette position partagée, nous profitons des audiences publiques liées au PPU des grands jardins pour soumettre notre vision de développement en regard du domaine des Franciscains.

Conscients de la valeur patrimoniale et paysagère de notre propriété, nous souscrirons aux efforts de l'arrondissement pour mettre en valeur ce site considéré comme « immeuble significatif ». L'inoccupation des lieux et la charge financière de l'entretien de ce patrimoine nous incitent à planifier une reconversion qui, nous en sommes confiants, répondra aux orientations du PPU du Quartier des grands jardins. Il s'agit de contribuer à la qualité de vie des résidents du quartier en s'inspirant du rôle civique de cette propriété. À cet égard, les objectifs suivants sont ciblés :

1. Préserver et mettre en valeur le patrimoine urbain et paysager du quartier

- Préserver la maison Judah (située dans l'aire de protection de la maison Shaughnessy) et la maison Masson dans leur paysage intégral contribuant grandement à leur valeur patrimoniale;
- Mettre en valeur le jardin des Franciscains situé à l'arrière de la maison
 Masson en préservant le caractère boisé du site, les abords de la falaise

Saint-Jacques et les principaux alignements d'arbres qui contribuent au paysage urbain du boulevard René-Lévesque;

 Assurer la reconnaissance du caractère fondateur du domaine des Franciscains et sa valeur à titre d'institution.

2. Bonifier les milieux de vie

- Contribuer à la revitalisation du quartier grâce à l'ajout d'un projet immobilier de qualité sur le terrain central qui accroîtra le nombre de propriétaires résidants dans les environs du Square Cabot et de la rue Sainte-Catherine Ouest:
- Encourager, d'une façon qui reste à définir, un certain accès public à une partie de notre propriété, et ce, dans le respect et la logique des vocations éventuelles du site.

Un engagement consciencieux des Franciscains

Nous tenons à préciser que notre communauté assurera un suivi rigoureux de tout développement qui sera proposé sur son terrain.

Nous souhaitons encourager la réalisation d'un projet qui rencontrera les énoncés d'orientation cités plus haut.

Nous voulons permettre la réalisation d'un projet soutenu par la collectivité qui l'accueillera; un projet qui suscitera l'intérêt et l'appui des résidents et des autres intervenants du secteur ouest du centre-ville.

Dans la mesure où un tel projet impliquera l'ajustement de certains paramètres de zonage, nous nous attendons à ce que cette démarche se déroule dans le cadre d'un processus de négociation respectueux de notre institution et de sa contribution historique au développement de l'arrondissement.

Dans cette perspective, nous sommes heureux de pouvoir contribuer à la qualité des milieux de vie de l'arrondissement Ville-Marie en favorisant une reconversion qui renforcera la collectivité.